

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU COMITE SYNDICAL du 16 octobre 2024**

Objet : Protocole expérimental LoRa23 sur les communes de Bonnat et de Guéret, entre DORSAL et NATHD

L'an deux mille vingt-quatre, le seize octobre à quatorze heures et trente minutes, le comité syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le sept octobre 2024, se réunit en session ordinaire, en salle de conférence, au site de Gaïa, 142 avenue Emile Labussière à Limoges, en présentiel et sous forme de visio-conférence, et sous la présidence de Monsieur Jean-Marie BOST, son Président.

En exercice : 54 – 164 voix

Présents : 33 (dont 8 procurations) - 93 voix

Votants : 33 Pour soit 93 voix

Sont présents :

Mr Jean-Marie BOST – 6 voix – PRESIDENT
Mme Hélène ROME – 6 voix – 2^{ème} VP – VISIO
Mme Hélène FAIVRE – 6 voix – 3^{ème} VP – VISIO
Mr Stéphane DESTRUHAUT – 6 voix – 4^{ème} VP – PRESENTIEL
Mr Alain GRASS – 1 voix – 6^{ème} VP – VISIO
Mr Jean-Paul BARRIERE – 7^{ème} VP – 1 voix – PRESENTIEL
Mr Pierre ALLARD – (procuration donnée à Mr Duchambon) – 1 voix
Mr Bernard CONTINSOUZAS – (procuration donnée à Mr Pradayrol) – 2 voix
Mr Jean DUCHAMBON – 1 voix – VISIO
Mr Camille CARCAT – 1 voix – VISIO
Mr Pierre CHEVALIER – (procuration donnée à Mr Peyramaure) – 2 voix
Mr Fabrice DELAPORTE – 1 voix – VISIO
Mr Jean-Bernard DOGNON – (suppléant de Mr Massy) - 1 voix – VISIO
Mr Stéphane DUCOURTIOUX – 1 voix – VISIO
Mr Alain FAUCHER – 1 voix – VISIO
Mr Bruno FLEURY – 1 voix – VISIO
Mr Albin FREYCHET – 15 voix – PRESENTIEL
Mme Sarah GENTIL – (procuration donnée à Mr Bost) – 2 voix
Mr Claude MONTIBUS – (suppléant de Mr Godmé) – 1 voix – VISIO
Mr Jean-Marie HORRY – (procuration donnée à Mr Barrière) – 1 voix
Mr Jean-Claude LEBLOIS – (procuration donnée à Mr Destruhaut) – 6 voix
Mr Henri LECLERE – 1 voix – VISIO
Mr Jean-Luc LEGER – 6 voix – VISIO
Mr Alain MARSAT – (suppléant de Mr Comby) – 1 voix – VISIO
Mr Guy MONTET – 1 voix – VISIO
Mr Thierry MUZETTE – 1 voix – VISIO
Mr Pierre PEYRAMAURE – 2 voix – VISIO
Mr Christian PRADAYROL – 2 voix – VISIO
Mme Valérie SIMONET – (procuration donnée à Mme Faivre) - 6 voix
Mme Stéphanie VALLEE – 6 voix – VISIO
Mr Pierre VERGNOLLE – (procuration donnée à Mr Montet) – 1 voix
Mr Joël VILARD – 1 voix – PRESENTIEL
Mr Rémy VIROULAUD – 2 voix – VISIO

Conseiller Départemental Hte-Vienne
Vice-Présidente Département Corrèze
Vice-Présidente Département Creuse
Vice-Président CD87
Conseiller communautaire CC Marche Combraille Aquitaine
Vice-Président CC Haut Limousin en Marche
Président de la CC POL
Conseiller communautaire Agglo de Brive
Vice-Président de la CC POL
Vice-Président CC Portes Creuse Marche
Président du Syndicat de la Diège
Conseiller communautaire CC Pays Dunois
Conseiller communautaire CC Pays Nexon Monts de Chalus
Conseiller communautaire de la CC Creuse Grand Sud
Vice-Président CC Noblat
Conseiller Communautaire Tulle Agglo
Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
Adjointe au Maire de Limoges
Conseiller communautaire de la CC Val de Vienne
Vice-Président CC ELAN Limousin Avenir Nature
Conseillère départementale du CD87
Conseiller communautaire Agglo Grand Guéret
Conseiller Départemental Creuse
Conseiller Communautaire CC Pays Lubersac Pompadour
Vice-Président CC Briance Sud Haute-Vienne
Conseiller Communautaire CC Portes de Vassivière
Délégué communautaire Syndicat de la Diège
Vice-Président Agglo Bassin Brive
Présidente du Département de la Creuse
Conseillère Départementale de la Corrèze
Vice-Président de la CC du Pays de St Yrieix
Conseiller communautaire de la CC Ouest Limousin
Adjoint au Maire Ville de Limoges

Sont excusés :

Mr François VINCENT – (et son suppléant) – 15 voix – 1^{ER} VP
Mr Philippe VIDAU – (et son suppléant) – 5^{ème} VP – 2 voix
Mr Jean-Louis BACHELLERIE – (et son suppléant) – 1 voix
Mr François BARNAUD – (et son suppléant) - 1 voix
Mme Patricia BUISSON – (et son suppléant) – 6 voix
Mr Jean-Jacques CAFFY – (et son suppléant) – 1 voix
Mr Marc FERRAND – (et son suppléant) – 1 voix
Mr Mathieu HAZOUARD – (et son suppléant) – 15 voix
Mr Christian JACQUIER – (et son suppléant) – 1 voix
Mr Jean-François LABBAT – (et son suppléant) – 1 voix
Mr Bernard LAUSERIE – (et son suppléant) – 1 voix
Mr Yves LE GOUFFE – (et son suppléant) – 1 voix
Mr Etienne LEJEUNE – (et son suppléant) 1 voix
Mr Vincent LEONIE – (et son suppléant) – 2 voix
Mr Jean-Michel MONTEIL – (et sa suppléante) – 1 voix
Mr Philippe MOULIN – (et son suppléant) – 1 voix
Mr Olivier MOUVEROUX – (et son suppléant) – 1 voix
Mr Philippe NAUCHE – (et son suppléant) – 15 voix
Mr Vincent PEYRESBLANQUES – (et son suppléant) – 1 voix
Mr Philippe ROCHE – (et son suppléant) – 2 voix
Mr Vincent TURPINAT – (et son suppléant) – 1 voix

Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
Vice-Président Agglo Bassin Brive
Vice-Président CC Ventadour Egletons Monédières
Vice-Président Agglo Grand Guéret
Vice-Présidente Département Corrèze
Vice-Président CC Pays d'Uzerche
Conseiller communautaire CC Creuse Sud-Ouest
Conseiller Régional de la Région Nouvelle Aquitaine
Vice-Président CC Haut Limousin en Marche
Vice-Président Tulle Agglo
Conseiller communautaire CC ELAN
Président de la CC Briance Combadre
Président CC Pays Sostranien
Adjoint au Maire de la Ville de Limoges
Vice-Président CC Midi Corrèzien
Conseiller Communautaire CC Xaintrie Val'Dordogne
Président CC Bénévent Grand Bourg
Vice-Président de la Région Nouvelle Aquitaine
Vice-Président CC Gartempe St Pardoux
Délégué titulaire du Syndicat de la Diège
Vice-Président de la CC Creuse Confluence

REÇU EN PREFECTURE

1e 22/10/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-087-258728658-20241016-CS118_D909-

N°909-1

Dans le cadre du projet de mise en œuvre d'un réseau public LoRaWan départemental à la demande du Département de la Creuse, le groupe de travail constitué de diverses communautés d'usages publics (gestion de l'eau, gestion des déchets, gestion de l'éclairage public, gestion de bâtiments publics) a souhaité la mise en œuvre, dans un premier temps, d'un démonstrateur IoT.

L'objectif de cette expérimentation « grandeur nature » est de tester les cas d'usages métiers identifiés ci-dessous :

- Bâtiments intelligents ;
- Télérelève de compteurs d'eau potable et intégration des données avec le logiciel métier du gestionnaire ;
- Suivi de bornes IRVE et occupation de place de parking dédiée ;
- Pilotage d'armoires d'éclairage public (télégestion, reprogrammation à distance, suivi consommation énergétique) ;
- Mesure de remplissage de PAV (Points d'apports volontaires) afin d'optimiser les tournées de ramassage des ordures ménagères ;
- Mesures de la hauteur d'eau d'une rivière.

et de démontrer ce que la technologie LoRa, adossée aux réseaux fibre publics, peut apporter en termes de réduction de l'empreinte carbone, d'optimisation des consommations d'eau et d'électricité, d'éclairage public et des bâtiments intelligents.

Deux collectivités se sont portées candidates pour la mise en œuvre de cette expérimentation :

- Le Syndicat Intercommunal Eau Potable Vallée de la creuse (secteur de Bonnat)
- L'Agglomération du Grand Guéret, en charge de la gestion de l'eau potable sur son territoire

Trois Gateway (antennes) LoRaWan seront installées :

- une à Bonnat, raccordée au réseau public Dorsal de deuxième génération
- une à Guéret, raccordée au réseau public Dorsal de première génération
- une à Guéret, raccordée en 4G

L'ensemble des usages listés ci-dessus seront mis en œuvre dans le cadre de ce démonstrateur sur les deux territoires sélectionnés. Un partage d'expérience sera organisé avec les autres communautés d'usages ayant manifesté leur intérêt pour cette technologie.

Sans préjuger des modalités d'installation d'un réseau public LoRaWan départemental, par application de l'article 8 du contrat de Délégation de Service Public entre DORSAL et NATHD et afin de bénéficier d'un effet de mutualisation avec le réseau fibre public existant, ce démonstrateur sera installé et exploité par NATHD, assisté de son concessionnaire de service La Fibre Nouvelle Aquitaine.

Il est mis en place pour une durée de 6 mois renouvelable une fois pour une durée égale.

Chaque communauté d'usage participant à ce démonstrateur assurera la prise en charge financière (fourniture et pose) des capteurs IoT à tester.

DORSAL assurera :

- la souscription d'une offre FON RIP1G (2500 €, prise en charge dans le cadre du programme quinquennal Axione Limousin)
- la négociation avec les gestionnaires de bâtiments publics susceptibles d'héberger les Gateway de Guéret
- le raccordement fibre FTTH du pylône propriété Axione Limousin de Bonnat (358€, BA 23)
- la location de ce pylône pour un an (750 €, prise en charge dans le cadre du programme quinquennal Axione Limousin)

Le Protocole expérimental et ses annexes sont joints à la présente délibération.

Après avoir délibéré, les délégués du comité syndical décident, à l'unanimité :

- **d'approuver la mise en œuvre du protocole d'accord expérimental LoRa23 sur les communes de Bonnat et de Guéret entre DORSAL et NATHD ;**
- **d'autoriser le Président à signer tout document se rapportant à ce dossier.**

Jean-Marie BOST
Président de DORSAL,



Certifié transmis au représentant de l'Etat le
Publié par affichage le : 22/10/2024

